



Déclaration préalable de la CFE-CGC/UNSA au CE RSI France des 21 et 22 Août 2013

1) Lors du premier jour du CE RSI France d'avril 2013 (le mercredi 24 avril), les élus et le RS-CE de la CFE-CGC/UNSA ont décidé de quitter la réunion du CE à 17h35 après avoir subi une nouvelle fois de multiples agressions verbales de la part de certains membres de la CGT et de la CFDT. En effet, une ultime remarque désobligeante et blessante de la part de l' élu CGT Jacky CHAUVIERE a fait suite à celles de l' élu CFDT Christian BREGNARD contre les élus de la CFE-CGC/UNSA. Comme il n'y a eu aucune modération de la part du Secrétaire du CE ni de la part du Président du CE, les élus et le RS-CE de la CFE-CGC/UNSA ont décidé de quitter cette session du CE afin de marquer leur désaccord avec ces attaques malsaines et répétitives d'un CE sur l'autre.

Les salariés peuvent vérifier l'exactitude des propos tenus en consultant une copie de l'enregistrement de ce CE d'avril 2013.

Le Compte-rendu de ce CE d'avril 2013 a été soumis à validation par le Secrétaire CFDT Yvan BELAT pour le CE de juin 2013. Or ce compte-rendu initial occultait les propos blessants tenus à l'encontre de la CFE-CGC/UNSA, et la CFE-CGC/UNSA a demandé le report du vote de ce CR du CE d'avril 2013 pour le CE du mois de juillet 2013. Ce report a été voté par l'ensemble des OS sauf la CGT et la CFDT qui ont voté contre.

Lors du CE de Juillet 2013, c'est la CGT à son tour qui a demandé le report du vote du CR du CE d'avril 2013 pour vérifier l'enregistrement de la séance d'Avril 2013, alors que cette même CGT avait reproché en juin à la CFE-CGC/UNSA de mettre trop de temps pour écouter les enregistrements....

Aujourd'hui, une nouvelle fois, le Secrétaire du CE CFDT Yvan BELAT a laissé envoyer une version censurée du CR du CE d'avril 2013 occultant certaines rectifications demandées par la CFE-CGC/UNSA ; par exemple, je cite page 21 : « moqueries de la part du Secrétaire qui donne la parole au RS de la CGC-CFTC/UNSA, etc...» ; idem page 29.

De plus cette nouvelle version censurée du CR d'Avril 2013 nous a été envoyée la veille du CE par un élu CGT Jacky CHAUVIERE. Il nous est impossible d'avoir une lecture raisonnée et approfondie sans un minimum de recul et de délais. Il est indispensable que les personnes assument leurs paroles et leurs actes.

2) Lors de la réunion de préparation du CE de Juin 2013 (le mardi 18 juin 2013) réunion qui s'est tenue entre toutes les organisations syndicales, des propos insultants, sexistes et diffamants ont été prononcés par l' élu CGT Didier Aubinais à l'encontre de l' élue CFE-CGC/UNSA Patricia BANDRES.

En effet, Patricia BANDRES s'est faite qualifiée de "Salope" par l' élu CGT Didier Aubinais, et a « bénéficié » d' une autre injure du type "Retourne chez toi faire la poussière". Tous les élus et RS-CE présents de TOUTES les Organisations syndicales (CFDT, CGT, SUD, FO et CFTC) étaient témoins.

Seul SUD s'est insurgé contre ces propos, et la CFE-CGC/UNSA a aussi bénéficié du soutien virulent de FO et de la CFTC. La CFDT et le Secrétaire du CE CFDT Yvan BELAT ont dit qu'ils n'étaient pas responsables des propos tenus –mais ils n'ont rien condamné...-.

Didier Aubinais a fini par s'excuser.

Le lendemain en CE (mercredi 19 juin 2013), notre élu CFE-CGC/UNSA Christophe SCHWEYER a interpellé la Direction de RSI France en leur demandant : « Que pensez-vous d' un salarié de l' entreprise qui dit à une collègue « retourne chez toi faire la poussière » et « Salope » ? La Présidente par délégation, Evelyne MALACH (DRH de la DTF) a bien évidemment effectué un rappel sur le respect que mérite chaque salarié.

Le Compte-rendu de ce CE de Juin 2013 a été envoyé à tous les élus du CE pour relecture mais pas encore pour validation à ce CE d' août 2013. Toutefois, ce CR de Juin 2013 occulte –encore une fois- les propos tenus en CE : il n' est pas fait mention de l' interpellation de la Direction par Christophe SCHWEYER élu CFE-CGC-UNSA qui rappelle ce qui s' est passé lors du CE de juin 2013.

A ce jour, mercredi 21 août 2013, la CFE-CGC/UNSA a envoyé des demandes de rectifications (ce ne sont pas des demandes de modifications), rectifications qui n' ont pas été prises en compte par le Secrétaire du CE Yvan BELLAT.

Conclusions :

Suite aux propos injurieux tenus par l' élu CGT Didier Aubinais, la CFE-CGC/UNSA avait demandé la démission de Didier Aubinais de son poste de Président de la Commission Egalité Professionnelle (Sic !!!). Le fait de s'excuser après-coup n'efface pas ce qui s' est passé, et n' excuse pas non plus l' élu CGT Didier Aubinais. **La CGT a commis une grave erreur de confondre débat d' idées différentes et insultes à personne dans sa condition de femme.** Une main-courante a d' ailleurs été déposée au Commissariat de police.

Didier Aubinais a fini par démissionner de son poste de président pour se faire réélire aussitôt en tant que membre de la Commission Egalité Professionnelle.

De plus **la CFE-CGC/UNSA constate la mauvaise foi de la CGT et de la CFDT à reconnaître et à condamner les actions réalisées par leurs élus, ainsi que les propos tenus par ces mêmes élus :**

- a) En effet **la CGT a pris le temps d'écrire un tract (Tenaces et efficaces-Eté 2013) dans lequel il est fait mention de manière édulcorée de « propos tenus » et non pas d'insultes, et « d'excuses acceptées » ce qui ne signifie pas l'oubli des propos tenus qui étaient insultants pour toutes les femmes.**

Faut-il en déduire que la CGT cautionne ce genre d'insultes ? La CGT préconise-t-elle d'exclure les femmes de l'entreprise et de les renvoyer chez elles « faire la poussière » ?

- b) **De son côté la CFDT, via le Secrétaire du CE Yvan BELAT, traîne les pieds pour que les comptes rendus contiennent les éléments importants** (voir le CR du CE d'avril qui n'est toujours pas validé). La CFDT propose de manière récurrente au vote des CR de CE édulcorés et censurant des faits importants.

Chacun doit être responsable des propos tenus en séance. La censure n'est pas acceptable. Chaque salarié doit pouvoir se faire sa propre opinion de ce qui s'est passé dans les instances du CE grâce à un PV qui reflète la réalité des débats.